



ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN PARTICULIER DE MISE
EN SURETÉ (P.P.M.S.) MENACE MAJEURE :
INTRUSION-ATTENTAT**

Etablissement : CITE SCOLAIRE LYCEE et COLLEGE JOFFRE

Adresse Lycée: 150, allée de la Citadelle

N° tél : 04.67.14.84.84

Mail : ce.0340038g@ac-montpellier.fr

Responsable : M. BRIARD Olivier

Adresse Collège: 2, allée Henri II de Montmorency

N° tél : 04.67.15.95.40

Mail : ce.0341421k@ac-montpellier.fr

Responsable : M. PIROT Marc

Mise à jour le : 18 octobre 2023

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



POUR VOTRE SÉCURITÉ



Accueil par un adulte
à l'entrée de
l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des
personnes extérieures
à l'établissement



Organisation d'exercices
de sécurité

LES BONS RÉFLEXES



Éviter les attroupements
devant l'établissement



Ne pas stationner
devant l'établissement
à la dépose ou à la
récupération de l'élève



Signaler tout
comportement
ou objet suspect

SONT AUTORISÉS



Les sorties scolaires
régulières et
occasionnelles



Les événements ouverts
au public au sein de
l'établissement sous
réserve de l'avis du Préfet



Les voyages scolaires
sous réserve de l'avis
du Recteur

Consignes applicables
en date du 2 décembre 2015

Une 4^{ème} posture d'activation du PPMS



« s'échapper / se cacher » En cas d'attaque attentat / intrusion



1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

2/ SE CACHER



Dans la mesure où vous ne pouvez pas vous échapper en totale sécurité avec vos élèves, enfermez-vous, barricadez-vous, cachez-vous.

S'enfermer

► **Situation 1 : les élèves sont dans les classes**

- Rester dans la classe.
- Verrouiller la porte.

► **Situation 2 : les élèves ne sont pas dans les classes**

- Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs.

► **Dans tous les cas :**

- Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant.
- Éteindre les lumières.
- S'éloigner des murs, portes et fenêtres.
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.
- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.
- Attendre l'intervention des forces de l'ordre.



COMMENT RÉAGIR ?

Alerter



- ▶ Appeler la loge au 04.67.14.84.84 et demander à l'agent d'accueil de prévenir le chef d'établissement ou le responsable présent dans l'établissement.
- ▶ En l'absence de réponse appeler le chef d'établissement au 04.67.14.84.68
- ▶ Ne pas déclencher l'alarme incendie.

N' imaginez pas qu'un autre a forcément déjà donné l'alerte.



FIN D'ALERTE

Se conformer aux consignes des forces de l'ordre et faciliter l'action des secours

- ▶ N'évacuer les lieux que sur instruction des forces de l'ordre.
- ▶ Laisser toutes les affaires sur place.
- ▶ Évacuer calmement les mains levées et apparentes pour éviter d'être perçu comme un suspect.
- ▶ Signaler les blessés et l'endroit où ils se trouvent.

